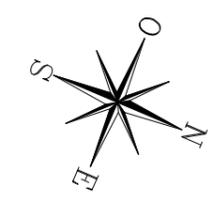


HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
 n° B22 au 2ème étage

ENTREE	6.27 m²
SEJOUR/CUISINE	26.91 m²
CHAMBRE 1	12.71 m²
CHAMBRE 2	10.01 m²
CHAMBRE 3	10.76 m²
SALLE D'EAU	2.93 m²
SALLE DE BAINS	5.86 m²
WC	1.33 m²
DEGAGEMENT	2.66 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	79.44 m²
TERRASSE	6.79 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	86.23 m²

LEGENDE

AV	Allège Vitrée		Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde-corps		Prise RJ 45
PV	Pare vue		R Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond		LV Lave Vaisselle
EDEL	Esp techn. elect. du lgt		LL Lave Linge
PL	Placard		C Cuisson
---	Retombée de poutre		TRI Tri sélectif
			LC Linéaire complémentaire



Indice A Octobre 2019
 Echelle :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.